

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2018 - 17 heures 30
Salle du Val Marie à Thionville

La séance est ouverte à 17 h 40

Après avoir entendu quelques communications de M. le Président,

- **PREND ACTE** des décisions du Bureau Communautaire et du Président
- **ADOpte** le procès-verbal du Conseil Communautaire du 15 février 2018
- **APPROUVE** la contribution de la Communauté d'Agglomération au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
- **AGRÉE** la candidature de l'Association du Lycée St Vincent de Paul en vue de la cession d'un terrain nécessaire à son implantation sur l'Espace Cormontaigne et **FIXE** le prix de cession du terrain à 70 € HT/m²
- **AGRÉE** la candidature de la SCI ZA BUCHEL en vue de la cession d'un terrain nécessaire à l'implantation de la société ESPRIT LOFT sur la zone artisanale de Buchel de la ZAC Metzange-Buchel, et **FIXE** le prix de cession du terrain à 30 € HT le m²
- S'agissant du Pôle Numérique THI'PI, **APPROUVE** la signature d'une convention de partenariat avec la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne Ardenne
- **DECIDE** le versement de 60 000 € pour l'année 2018, au profit de l'association Initiative Moselle Nord permettant l'abondement du fonds d'intervention ainsi que 5 000 € pour participation aux frais de fonctionnement et **APPROUVE** la convention de partenariat afférente
- **ACCORDE** une subvention de 2 500 € à l'Institut de Soudure pour l'organisation en 2018 du congrès Young Professional International Conference (YPIC) 2018
- Concernant les finances :
 - **FIXE** les montants d'attribution de compensation pour chacune des communes relatif au transfert de charges du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
 - **APPROUVE** les comptes administratifs de l'exercice 2017
 - **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2017
 - **DECLARE** que les comptes de gestion de l'exercice 2017 n'appellent ni observation, ni réserve
 - **ADOpte** le Budget Primitif 2018 et **FIXE** les taux d'imposition de fiscalité directe suivants pour 2018 (inchangés depuis 2014) :
 - 8,83% pour la taxe d'habitation (TH)
 - 1,00 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
 - 3,11% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)
 - 23,86 % pour la cotisation foncière des Entreprises (CFE)

- **APPROUVE** le paiement des différentes contributions aux syndicats mixtes dont est membre la Communauté d'Agglomération, à savoir le SMITU, le SCOTAT, le SMO EUROPORT et le POLE METROPOLITAIN du SILLON LORRAIN
- **ADOpte** le budget déchets 2018, **FIXE** le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 10,39 %, étant précisé qu'une période d'harmonisation progressive a été décidée par le Conseil Communautaire pour une durée de 10 ans (délibération du 8 octobre 2015)
- **FIXE** les taux de TEOM qui s'appliqueront pour chaque commune en 2018 comme suit :

COMMUNE	Taux de TEOM 2018
ANGEVILLERS	13,10 %
BASSE-HAM	9,19 %
FONTOY	12,76 %
HAVANGE	12,67 %
ILLANGE	10,00 %
KUNTZIG	8,65 %
LOMMERANGE	13,93 %
MANOM	11,43 %
ROCHONVILLERS	13,69 %
TERVILLE	8,63 %
THIONVILLE	10,05 %
TRESSANGE	14,64 %
YUTZ	11,72 %

- **APPROUVE** le montant de la contribution au syndicat mixte SYDELON
- **ADOpte** le budget assainissement 2018 et **FIXE** le tarif de la redevance d'assainissement applicable en 2018 à 1,65€/m³ pour l'ensemble des Communes
- **ADOpte** le budget GEMAPI 2018 et le Budget Primitif 2018 des zones d'activité
- S'agissant de la Véloroute V50, **APPROUVE** la signature d'une convention de partenariat tripartite entre le Département de la Haute Saône, la Communauté d'Agglomération et l'Office de Tourisme Communautaire faisant l'objet d'une contribution financière à hauteur de 5 000 € par année pour trois ans à compter du 1^{er} janvier 2018
- **AUTORISE** la Ville de Thionville à procéder à la désaffectation et au déclassement des parcelles servant d'assise à la piste cyclable communautaire route de la Croix Hépich
- **PREND ACTE** du rapport relatif à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (bilan 2017 et programme 2018)
- S'agissant de l'événementiel sportif au titre de l'année 2018, **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention de :
 - 8 000 € au Cyclo Sport Thionvillois
 - 1 000 € à l'Association Sportive du TRITYC
 - 1 000 € à l'association Savate Boxe Française Thionville
 - 3 120 € à la Ligue Régionale de Triathlon Lorraine

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le principe de la délégation de service public pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage « Pache Mendes » à Yutz
- **APPROUVE** la constitution du groupement de commandes permanent pour la fourniture de gaz naturel (achat, transport, distribution et stockage) et services associés, dont le coordonnateur sera Metz Métropole
- **DECIDE** l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au Pôle de Compétitivité HYDREOS et le versement de la cotisation de 2 400 € pour 2018
- **APPROUVE** le programme de mise en œuvre de conteneurs enterrés pour l'exercice 2018 pour un montant de 140 000 € TTC
- **APPROUVE** les travaux de construction d'une nouvelle déchetterie à Yutz, pour un coût estimé à 400 000 € HT
- **APPROUVE** l'avenant à la convention avec l'éco-organisme EcoDDS relatif à la revalorisation des barèmes pour la Collecte des Déchets Diffus Spécifiques des ménages
- En matière d'habitat social, **ACCORDE** sa garantie :
 - à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations destiné à financer la construction d'un EHPAD de 67 lits, Boucle des Prés Saint Pierre à Thionville par l'Office Public de l'Habitat Portes de France-Thionville
 - à hauteur de 25,46 % pour le remboursement d'un prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations destiné à financer l'opération d'accélération du programme d'investissement, Haut de Bilan Bonifié (PHBB) par la Société BATIGERE sur son périmètre d'investissement
- **DECIDE** le versement à l'OPH Portes de France – Thionville d'une subvention à hauteur de 100 000 € pour la réalisation d'une pension de famille de 24 places en lieu et place de l'ancien hôpital Beauregard à Thionville
- **EMET** un avis favorable sur le budget 2018 de l'OPH Portes de France – Thionville
- S'agissant de la Politique de la Ville, **PREND ACTE** du rapport d'activité et du bilan des actions 2017, **APPROUVE** le programme d'actions 2018 du Contrat de Ville et **AUTORISE** le versement des subventions correspondantes octroyées par la Communauté d'Agglomération pour un montant total de 155 000 €
- **APPROUVE** le programme d'actions 2018 relatif à la prévention de la radicalisation et **AUTORISE** M. le Président à procéder au versement des subventions correspondantes pour un montant de 6 000 €

La séance est levée à 19 h 45.